



REPÈRES

n° 51 - 2019

insertion professionnelle à 30 mois des
titulaires d'un Master 2016

. taux d'insertion **93%**

. taux d'emploi stable **75,6%**

. salaire net mensuel médian **1 787€**

L'ENQUÊTE NATIONALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE : POPULATION ETUDIÉE

Domaines	Diplômés 2016 (nationalité française)		
	Diplômés interrogés	Répondants à l'enquête	Taux de réponse à l'enquête
ALL* <i>Arts Lettres et Langues</i>	81	59	72,8%
DEG <i>Droit Economie Gestion</i>	828	592	71,5%
SHS <i>Sciences humaines et sociales</i>	249	203	81,5%
STS <i>Sciences Technologies Santé</i>	293	206	70,3%
MEEF <i>Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation</i>	416	297	71,4%
Ensemble	1 867	1357	72,7%

L'Observatoire UNICAEN a interrogé les diplômés de Master 2016 à 6 mois et à 30 mois après le diplôme. L'enquête nationale à 30 mois permet de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi par l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés et celle des métiers exercés.

Cette enquête nationale d'insertion professionnelle est pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Elle est mise en oeuvre par l'ensemble des établissements universitaires. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation et une population à interroger identiques à tous les établissements. **Tous ces éléments permettent aujourd'hui de produire des indicateurs communs nationaux.**

Entre décembre 2018 et avril 2019, 1 867 diplômés de nationalité française ont été contactés par mail et téléphone. Au final, 1 357 diplômés ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 72,7%.

Sont présentés dans ce "REPERES n° 51" les principaux indicateurs de poursuites d'études et d'insertion professionnelle pour l'ensemble des diplômés d'un Master.

Les données sur "L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE" concernent uniquement la population des diplômés issus de la formation initiale, âgés de 30 ans maximum à l'obtention du diplôme, n'ayant ni interrompu leurs études entre le baccalauréat et le Master (ou pendant moins de 2 ans), ni poursuivi des études après.

***Lecture** : parmi les 81 diplômés interrogés d'un Master du domaine ALL, 59 ont répondu à l'enquête soit un taux brut de réponse de 72,8%.

2086 étudiants ont obtenu un Master en 2016 à l'université de Caen Normandie.

Pour l'année 2015-2016, l'université de Caen Normandie proposait 31 mentions de Master, regroupées selon les domaines de formation suivant :

. Le domaine "Arts, Lettres, Langues" (ALL) représente 4,6% de l'ensemble de la population des diplômés.

. Le domaine "Sciences Humaines et Sociales" (SHS) représente 12,8% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Droit, Economie, Gestion" (DEG) représente 44,1% de l'ensemble de la population.

. Le domaine "Sciences, Technologies, Santé" (STS) représente 18,1% de l'ensemble de la population.

. La mention "Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation" (MEEF), qui représente 20,4% de l'ensemble de la population, est rattachée aux trois domaines de formation ALL/SHS/STS.

On compte 60,1% de femmes parmi les diplômés de Master 2016 et 39,9% d'hommes. Près de 8 diplômés sur 10 ont un baccalauréat général et la moitié des bacheliers (50,9%) sont originaires de l'académie de Caen. La part des étudiants de nationalité étrangère a diminué de 3 points par rapport à la promotion 2015 passant ainsi de 13,5% à 10,5%.

source UNICAEN

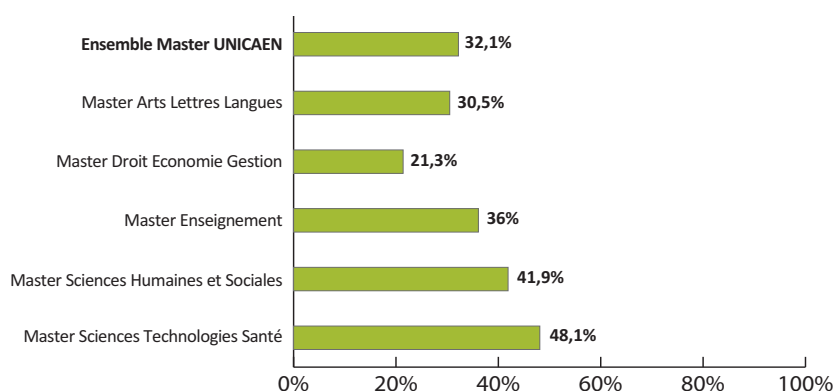
Sexe	Femmes	60,1%*
	Hommes	39,9%
Nationalité	Française	89,5%
	Etrangère	10,5%
Baccalauréat ou diplôme équivalent	Littéraire	15,2%
	Economique et Social	27,1%
	Scientifique	36,8%
	Sciences et technologies de la gestion	6,2%
	Sciences et technologies industrielles	1,1%
	Autres baccalauréats technologiques	2,3%
	Professionnel	1,3%
	Autres (titres étrangers, équivalences BAC)	10%
Lieu d'obtention du baccalauréat ou diplôme équivalent	Académie de Caen	50,9%
	Académie de Rouen	6,7%
	Académies de Rennes et Nantes	10,9%
	Académies d'Ile-de-France**	5,7%
	Autres académies	16,3%
	Etranger	9,5%
Préparation du Master	Formation initiale	70,9%
	Formation continue	18%
	Alternance par apprentissage	5,9%
	Alternance par professionnalisation	5,2%

*Lecture : 60,1% des diplômés d'un Master 2016 sont des femmes.

** Créteil, Paris, Versailles

LES POURSUITES D'ÉTUDES ET/OU CONCOURS APRÈS LE MASTER

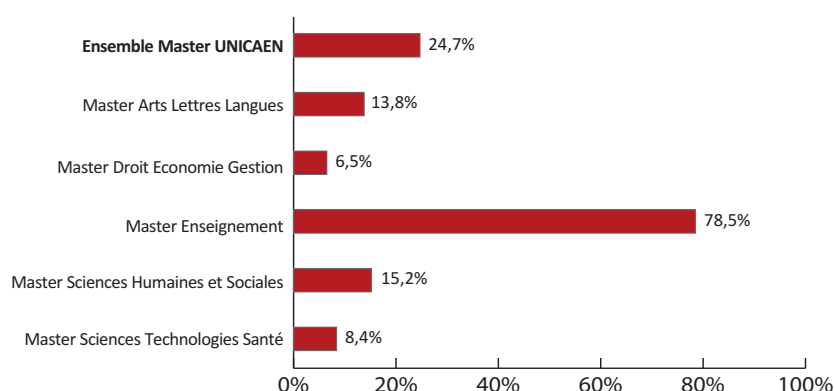
Taux de poursuite d'études après le Master



LES ETUDES. Au total, ce sont près du tiers (32,1%) des diplômés 2016 qui ont préparé une formation ou un diplôme après l'obtention de leur Master. Parmi eux, près de 8 sur 10 se sont réinscrits dans une formation immédiatement après l'obtention du Master et les autres ont attendu une ou deux années pour reprendre leurs études.

Ce taux de poursuite d'études varie d'un domaine de formation à l'autre. Ainsi, c'est parmi les diplômés d'un Master Sciences, Technologies, Santé que le taux de poursuite d'études est le plus important avec près de 1 sur 2 (48,1%) inscrits au moins une année dans une formation au cours des 3 années qui suivent le Master. A l'inverse, c'est en Droit Economie Gestion que le taux de poursuite d'études est le plus faible (21,4%).

Réussite à un concours (avant, pendant et après le Master)



LES CONCOURS. Près du quart des diplômés déclarent avoir réussi un concours de la fonction publique avant, pendant ou après le Master (24,7%).

Dans plus de 8 cas sur 10 (80,9%) il s'agit d'un concours de l'enseignement. 87,2% des lauréats de ces concours de l'enseignement sont diplômés d'un Master de l'enseignement.

LA SITUATION AU 1ER DÉCEMBRE 2018 (30 MOIS APRÈS LE MASTER)

Deux ans et demi après l'obtention du Master, 84,6% des diplômés sont en situation d'emploi soit près d'1 point de plus que pour les diplômés 2015. 4,8% sont en recherche d'emploi, 9,6% sont inscrits dans l'enseignement supérieur et 1% sont en inactivité professionnelle.

Ce sont les diplômés d'un Master Enseignement (MEEF) qui sont le plus souvent en emploi, et cela après avoir réussi un concours de l'enseignement pour la quasi-totalité d'entre eux. Ceux du domaine Droit-Economie-Gestion sont également en emploi dans près de 9 cas sur 10. Les diplômés des Sciences-Technologies-Santé sont moins souvent en emploi car nettement plus fréquemment en situation de poursuites d'études (près de 3 sur 10 contre un peu plus d'1 sur 10 voire nettement moins pour les diplômés des autres domaines).

Parmi ceux qui recherchent un emploi, 81,4% ont déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Master. Seuls 13 diplômés (soit 1,1% des diplômés entrés sur le marché du travail) n'ont jamais occupé d'emploi depuis le Master.

	En emploi	En études	En recherche d'emploi	En inactivité	Total
ALL N = 59	83%	11,9%	3,4%	1,7%	100%
DEG N = 592	89%	5,7%	4,1%	1,2%	100%
SHS N = 203	78,3%	12,3%	8,4%	1%	100%
STS N = 206	64,1%	28,6%	6,3%	1%	100%
MEEF N = 297	94,6%	1,7%	3%	0,7%	100%
Ensemble N = 1357	84,6%*	9,6%	4,8%	1%	100%

*Lecture : 84,6% des diplômés répondants sont en situation d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (1^{ER} DÉCEMBRE 2018) - DIPLÔMÉS DE FORMATION INITIALE

Taux d'insertion* **93%**

Données nationales

Taux d'insertion des jeunes 15-24 ans : **80,5%**

(source : INSEE_enquête emploi/année 2018)

Temps médian d'accès à l'emploi : **3 mois**

Le taux d'insertion* des diplômés 2016 est de **93% 30 mois après l'obtention du Master** (94,1% pour les diplômés 2015, 93,5% pour les diplômés 2014, 92,1% pour les diplômés 2013 et 91,3% pour les 2012). Ce taux d'insertion professionnelle est le même pour les hommes et les femmes. Il reste par ailleurs très élevé au regard de celui constaté au niveau national pour l'ensemble des jeunes actifs de 15-24 ans.

* [Diplômés en emploi / (Diplômés en emploi + Diplômés en recherche d'emploi)] X 100

Nature du contrat de travail	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
CDI	48%	64%	54%*
Fonctionnaire	24,9%	13%	20,5%
Prof. lib., indépendant, chef ent.	0,3%	2,5%	1,1%
CDD	22,8%	15%	19,9%
Intérimaire	0,9%	3%	1,7%
Autres	3,1%	2,5%	2,8%
Total	100%	100%	100%

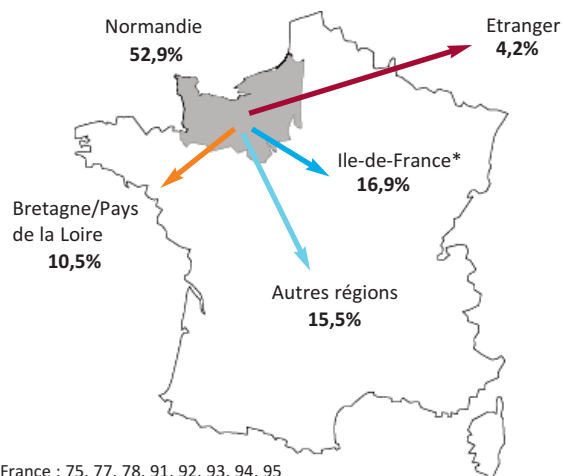
Niveau de l'emploi occupé	Femme	Homme	Ensemble des diplômés
Cadre, ingénieur, prof. libérale/Cat. A	64,7%	77%	69,3%
Technicien, prof. interméd./Cat. B	24,2%	15,5%	20,9%
Employé, ouvrier/Cat. C	11,1%	7,5%	9,8%
Total	100%	100%	100%

5 premiers secteurs d'activité employeurs	Masters hors Enseignement
Santé humaine et action sociale	16,9%
Industrie (manufacturière, extractive et autres)	12,5%
Commerce, transports, hébergement et restauration	11,2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,1%
Activités financières et d'assurance	9,1%

Moyens d'obtention de l'emploi	
Concours de la fonction publique	19,1%
Suite au stage (alternance comprise) de Master	16%
Candidatures spontanées	15,2%
Réponse à une offre sur site spécialisé rech. d'emploi	12,7%
Réseaux de relations (pers., prof.)	12,1%
Réponse à une offre Pôle emploi/APEC (internet inclus)	6,9%
Réponse à une offre sur site internet entreprise	3,7%
Autres (intérim, création ent., réseaux sociaux, etc)	14,3%
Total	100%

Statut de l'employeur	
Une entreprise privée	48,3%
La fonction publique	37,7%
Un organisme à but non lucratif ou une association	9,8%
Une entreprise publique	1,9%
Une personne exerçant en prof. libérale, indépendant	0,6%
Propre employeur	1,1%
Autre	0,6%
Total	100%

Localisation de l'emploi



*Ile-de-France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Les conditions de travail des diplômés 2016 sont bonnes et restent proches de celles des diplômés 2015. On observe une sensible hausse des emplois stables passant ainsi de 74,5% pour les diplômés 2015 à 75,6% pour les diplômés 2016. La part des fonctionnaires a gagné près de 5 points par rapport aux diplômés 2015 mais celle des CDI a baissé de 2 points. On note une stabilité pour les salaires obtenus. Le salaire net moyen est à 1 838 € et le médian à 1 787 €. L'amélioration du salaire moyen est de 40 € pour les hommes et seulement de 10 € pour les femmes. Les écarts de salaire homme/femme restent importants et sont toujours en défaveur des femmes. Quand les hommes touchent un salaire médian de 1 850 €, ce dernier est inférieur de 100 € pour les femmes. Les écarts de salaire existent également entre les diplômés qui s'insèrent dans le secteur du privé et ceux qui choisissent la fonction publique. Ceux du privé gagnent un salaire médian de 50 €

Salaires nets mensuels

(temps plein, hors primes et 13^{ème} mois)

	Salaires moyen	Salaires médian
Ensemble des Masters	1 838 €	1 787 €*
Homme	1 967 €	1 850 €
Femme	1 758 €	1 750 €
Dans le secteur privé	1 902 €	1 800 €
Dans le secteur public	1 749 €	1 751 €
Diplômés d'un Master du domaine ALL	1 652 € (eff.< 30)	1 650 € (eff.< 30)
Diplômés d'un Master du domaine DEG	1 952 €	1 870 €
Diplômés d'un Master du domaine SHS	1 721 €	1 600 €
Diplômés d'un Master du domaine STS	1 937 €	1 800 €
Diplômés d'un Master du domaine MEEF	1 717 €	1 755 €

*Médiane : 50% gagnent moins de 1 787 € et 50% gagnent plus.

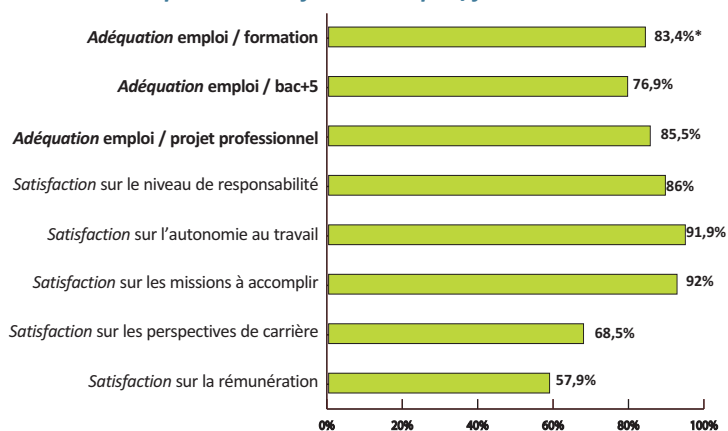
supérieur à celui des diplômés qui intègrent le secteur public. Ces écarts de salaire varient également entre les diplômés de chacun des 5 domaines de formation.

La part d'emplois de niveau "cadre" augmente légèrement. Si moins des deux tiers des diplômés 2015 (63,3%) déclaraient détenir le statut "cadre", les diplômés 2016 sont près de 7 sur 10 à l'avoir obtenu.

Enfin, un peu plus d'1 diplômé sur 2 travaille en Normandie. La mobilité géographique des diplômés qui s'insèrent en dehors des frontières de la Normandie se fait notamment au profit des régions de l'Ile-de-France et de celles des régions Bretagne/Pays de la Loire (respectivement 16,9% et 10,5%).

LA RELATION EMPLOI - FORMATION

Taux d'adéquation-satisfaction emploi/formation



83,4% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec leur domaine de formation de Master et plus des trois quarts disent que ce même emploi concorde avec leur niveau de qualification bac+5.

Globalement, les taux de satisfaction obtenus sur les critères d'évaluation de la relation "formation/emploi" montrent que l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master satisfait les diplômés 2016 et correspond à leurs attentes et le projet professionnel construit pendant la formation. Seuls les critères "perspectives de carrière" et "rémunération" ont des taux de satisfaction inférieurs à 85% (respectivement 68,5% et 57,9%).

*Lecture : 83,4% des diplômés en situation d'emploi déclarent exercer un emploi en adéquation avec leur domaine de formation de Master.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'INSERTION POUR LES DIPLÔMÉS 2016 ISSUS DE LA FORMATION INITIALE

	à 6 mois 1150 situations connues sur 1427 diplômés	à 18 mois 1031 répondants sur 1431 diplômés interrogés	à 30 mois 1031 répondants sur 1431 diplômés interrogés
Taux d'insertion	81,4%	92,1%	93%
Part des emplois stables (CDI, fonctionnaire, indépendant, chef d'entreprise, profession libérale)	60,2%	66,4%	75,6%
Part des emplois cadre, ingénieur, profession libérale / Cat. A	61,2%	67,9%	69,3%
Salaires nets médians mensuels (hors primes et 13 ^{ème} mois)	1 670 €	1 700 €	1 787 €

Les conditions d'insertion des diplômés 2016 ont été observées et mesurées à 3 moments après l'obtention du Master : à 6, 18 et 30 mois. Le taux d'insertion est déjà de plus de 80% à 6 mois et celui-ci ne cesse de croître sur les deux années suivantes (+ 2 points). La progression des emplois stables est également importante dans cet intervalle (+ 15 points). La part des emplois de niveau "cadre" s'améliore aussi (+ 8 points) tout comme le salaire net médian mensuel (+ 117 €).